

Fusillade de Tourcoing: Quatre intrus encagoulés à l'hôpital

Dans la nuit de samedi à dimanche, quatre individus encagoulés se sont introduits à l'intérieur du service d'orthopédie-traumatologie situé au 3e étage de l'hôpital Tron, à Tourcoing. Surpris par une infirmière, «ils lui ont expliqué sommairement qu'ils cherchaient la chambre d'un individu blessé» lors d'un règlement de compte sanglant survenu mercredi dernier à Tourcoing, révèle une source policière.

Un tireur avait alors tué deux personnes et en avait blessé une autre avant de s'enfuir. Un suspect, reconnu par plusieurs témoins, a été arrêté le lendemain et vient d'être mis en examen. Les intrus ont réussi à s'enfuir à bord d'un véhicule immatriculé en Belgique. Depuis, les forces de l'ordre effectuent des rondes régulières dans le secteur de l'hôpital, mais aucun suspect n'a été interpellé, a déclaré la police. La chambre de la victime est aussi gardée vingt-quatre heures sur vingt-quatre par un policier.

Nord : le corps d'une femme trouvé en forêt

Macabre découverte dans la forêt de Phalempin. Le corps d'une femme de 55 ans, disparue depuis le 7 septembre alors qu'elle était partie marcher près de chez elle, a été retrouvé samedi par un promeneur, a indiqué dimanche le parquet de Lille. Des effets personnels et des traces de son sang avaient été retrouvés au bord des étangs, sur son probable lieu de promenade.

Une information judiciaire pour enlèvement et séquestration avait été ouverte le 13 septembre. De nombreuses recherches avaient été entreprises par les gendarmes et la population. Son corps a été retrouvé sur la commune de Phalempin, dans la forêt du même nom, à cinq kilomètres de son domicile.

D'après les premiers résultats de l'autopsie, la victime serait morte *"probablement par strangulation"*, a déclaré à l'AFP le procureur de la République de Lille, Frédéric Fève. Dominique Porat, enseignante tout juste en retraite qui habitait le village de Wahagnies, était partie seule, comme elle en avait l'habitude,

ce 7 septembre dans l'après-midi. *"Elle était très appréciée, y compris par son entourage professionnel, et sa vie était très réglée"*, a précisé le procureur, soulignant que *"toutes les pistes sont explorées"*. *"Nous n'excluons pas la piste d'un rôdeur"*, a-t-il ajouté. Deux juges d'instruction sont chargés de cette information judiciaire.

Il jette sa femme du 2ème étage

Un homme a été interpellé dimanche soir dans une résidence de Hem après avoir poussé son épouse par la fenêtre de leur appartement au deuxième étage. Un témoin qui a vu les faits a prévenu la police qui est rapidement intervenue.

L'épouse est tombée de quelques mètres et a atterri sur le balcon de l'étage du dessous. Blessée au dos, à la tête et au bassin, elle a été hospitalisée mais ses jours ne sont pas en danger.

L'homme a violemment agressé et blessé deux policiers avant d'être maîtrisé. Les policiers ont eu respectivement 15 jours et 3 semaines d'ITT.

Deux cadavres découverts près de Hecq

Dimanche vers 18 heures, un habitant de la ville était parti ramasser des champignons dans la campagne, dans les environs verdoyants et boisés de la Forêt de Mormal. Il était loin d'imaginer la macabre découverte qu'il allait faire. En bordure de forêt, dans une pâture, il a aperçu deux cadavres, celui d'un homme et d'une femme. Le promeneur a aussitôt prévenu les gendarmes.

Le parquet d'Avesnes-sur-Helpes a d'abord été saisi des investigations, avant que celles-ci ne soient confiées au parquet de Lille, qui a expliqué : *« la mort est récente et ils présentent des traces de blessures par arme à feu dont l'origine est manifestement criminelle »*. L'âge de l'homme et de la femme décédés se situe entre 30 et 40 ans.

Lundi après-midi, un des enquêteurs de la police judiciaire lilloise précisait : *« Nous n'avons pas beaucoup d'informations concernant ce fait divers. L'autopsie des deux corps est actuellement en cours et nous n'avons pas*

encore reçu les conclusions. Les victimes n'ont pas été identifiées et l'arme du crime n'a pas été retrouvée. La piste criminelle est privilégiée, d'autant que le parquet d'Avesnes-sur-Helpes, qui avait été désigné dans un premier temps, a ordonné d'emblée une enquête pour assassinat ».

Le premier examen d'un légiste sur place a conclu que les deux corps retrouvés dans la pâture présentent des impacts manifestes de plaies par balles. Toujours selon ce légiste, la mort remonte à un intervalle compris entre 24 et 48 heures.

Un corps pieds et poings liés retrouvé dans la Deule

Le cadavre d'un homme âgé de trente ans a été repêché hier soir dans la Deule au niveau de Marquette-lez-Lille, dans le Nord. Le corps, qui avait les pieds et les mains liés, a été aperçu par des promeneurs, flottant à une dizaine de mètres des berges. La brigade criminelle de Lille a été chargée de l'enquête.

un enfant découvre des doigts dans un bocal

Le bocal était enterré.

Hier après-midi, vers 17h30, un garçon de 7 ans a mis au jour un bocal en fouillant le sol près du gymnase Pierre-de-Coubertin, à Arras.

A l'intérieur, il y avait au moins trois doigts en morceaux.

Des premières constatations effectuées, il ressort que les doigts découverts ne sont pas nécrosés et qu'en conséquence ils auraient été mis récemment dans le bocal.

L'unité de médecine judiciaire d'Arras va essayer de "dater" ces doigts et les enquêteurs en charge de l'enquête vont tenter d'identifier le propriétaire de ceux-ci.

Un convoyeur de fonds tué dans l'attaque de sa société

Un convoyeur de fonds a été tué ce mercredi matin dans l'attaque à l'explosif par des malfaiteurs de sa société de transport de fonds située à Liévin, a indiqué une source policière.

Le convoyeur est mort dans l'explosion de la porte du coffre-fort qui était visé par quatre à six malfrats, lesquels ont réussi à prendre la fuite en tirant sur les forces de l'ordre dépêchées sur place vers 6h, a-t-on ajouté de même source. Les assaillants, habillés en tenue d'intervention des forces de l'ordre, tout en noir et cagoulés, ont utilisé deux charges explosives pour accéder au coffre. Ils se sont précisément attaqués au «fort» de la société de transport de fonds Roonis, a expliqué à l'AFP la source policière.

Juste après l'attaque, des employés présents sur le site de l'entreprise se sont réfugiés dans un local blindé, selon cette même source. Pour couvrir leur fuite, les malfaiteurs répartis dans deux véhicules, ont ouvert le feu avec des fusils d'assaut kalachnikov sur les policiers, a-t-on encore ajouté.

L'accusé aurait dépecé une femme encore vivante

Le procès d'Yves Bouleau a débuté lundi. L'accusé est un ancien adjoint à la mairie de Wignehies, qui connaissait à peine la victime, Edith Mohret. Les motifs de cette sauvagerie ne sont pas encore clairs.

C'est le procès d'un homme suspecté d'une rare cruauté qui a débuté lundi. Yves Bouleau, 58 ans, est soupçonné d'avoir tué en septembre 2009 à Wignehies une retraitée et d'avoir découpé son corps en morceaux alors qu'elle était peut-être encore vivante selon les résultats de l'expertise médico-légale.

Cet homme présentait pourtant tous les traits de l'homme respectable et sans histoires. Cet ancien adjoint à la mairie de Wignehies, un bourg près de Fourmies, est marié et père de deux enfants. Il était jusque-là inconnu de la justice. Il est pourtant soupçonné d'avoir découpé en morceaux le corps de cette femme, qui vivait avec son mari dans un village voisin.

Edith Mohret, 68 ans, avait disparu le 10 septembre 2009 en milieu de journée alors qu'elle cheminait le long d'une petite route pour rejoindre son mari avec qui elle devait déjeuner dans un restaurant. Entendu dès le lendemain, l'accusé était alors placé en garde à vue en raison d'incohérences dans son témoignage.

Les restes du cadavre ont été retrouvés le 12 septembre 2009 dans des sacs à engrais, au milieu d'un champ de maïs, à quelques kilomètres du lieu de la disparition de la retraitée. Un sein a également été retrouvé dans une mare où Yves Bouleau avait essayé d'immerger les restes.

Yves Bouleau aurait d'abord tranché un doigt de la victime, puis le reste du corps, «la laissant se vider de son sang». Il aurait ensuite coupé les seins, les organes génitaux et arraché le cœur. «Un doigt et l'utérus n'ont jamais été retrouvés», précise une source, qui ajoute que «la découpe aurait duré une heure, violente, précise».

Les traces de sang découvertes sur les vêtements de l'accusé, dans son véhicule et dans la grange concordent avec le profil génétique de la victime, selon des analyses.

Les motifs de cette sauvagerie ne sont pas encore clairs. L'accusé connaissait à peine la victime. Au moment de son interpellation, il a présenté aux enquêteurs diverses versions des faits. À un moment donné, il dit qu'il a percuté la retraitée avec son fourgon, alors qu'elle traversait la route, nue. À un autre, qu'il a trouvé son corps déjà nu et découpé. Pour finir par reconnaître qu'il a procédé au dépeçage du corps dans la grange de la ferme de sa mère.

Selon un témoin, Yves Bouleau a eu des sourires étranges pendant la reconstitution, il y a un an. Il était alors «totalement insensible», selon l'avocat du mari de la victime.

Il comparait pour homicide volontaire avec actes de torture ou de barbarie, précédé ou accompagné d'un autre crime. Lundi, au premier jour du procès, l'adjoint au maire a encore nié avoir tué. «Je n'ai pas frappé Madame Mohret. Je ne l'ai pas tuée, ce n'est pas de mon rayon». Il invoque un piège, d'un tiers qui aurait placé le corps découpé chez lui pour le faire accuser. Le procès doit durer toute la semaine.

Rougeole : l'épidémie progresse en France

Faut-il relancer une campagne pour la vaccination contre la rougeole ? La question ne date pas des années 1960, mais d'aujourd'hui. Elle est posée par les derniers chiffres de la

rougeole dans notre pays où on observe une recrudescence de la maladie.

Certes, on est loin des chiffres d'avant vaccin. L'époque où cette maladie infectieuse et surtout infantile frappait dur. D'après l'OMS, avant l'arrivée du vaccin, la rougeole était la première cause mondiale de mortalité par infection : 135 millions de cas annuels entraînant 6 millions de décès.

Malgré l'énorme succès du vaccin, on comptait encore 873.000 décès en 1999 et 345.000 en 2005 à l'échelle mondiale. Des décès concentrés dans les pays pauvres car la maladie est grave surtout sur les enfants dénutris, en carences alimentaires et souffrant de mauvaises conditions d'hygiène. Toutefois, une vaccination de plus en plus intense permettait, avec d'autres améliorations (nourriture, eau potable) de passer sous la barre des 200.000 morts par an en 2007.

En Europe, vaccin et meilleures conditions de vie permettaient à l'OMS de se fixer en 1998 l'objectif de l'élimination de la rougeole pour 2007 et son éradication sur toute la planète sans se fixer de date. Raté. Pourquoi, alors que l'homme est le seul réservoir du virus, ce qui permet de se fixer cet objectif d'éradication, comme pour la variole ?

Dans un premier temps, l'introduction d'une deuxième dose vaccinale en 1997 a pu faire espérer que l'éradication était proche. En France, les cas sont ainsi passés de 331.000 en 1986 à 4.448 en 2004. Avec une augmentation de l'âge moyen, les plus de 10 ans passant de 13 % en 1985 à 62 % en 2002. La chute était si forte qu'il a été nécessaire de rendre la rougeole maladie à déclaration obligatoire en 2005 pour traquer les derniers cas.

Pourquoi alors, la recrudescence récente ? Le retour de la rougeole en France serait dû à un manque de vigilance sur le vaccin. En effet, le virus étant très contagieux, il faut atteindre une couverture de 95% des enfants pour le bloquer, or elle n'était que de 90% en 2007 pour les enfants à 24 mois, même si on titille les 95% chez les 6-15 ans.

Quelle est la situation selon l'INVS : «Depuis le 1er janvier 2008, plus de 21 000 cas de rougeole ont été déclarés en France. La 3ème

vague épidémique a été de grande ampleur comparée aux deux vagues antérieures, avec un pic atteint en mars 2011 et une décroissance des cas depuis. Pour l'année 2010, 5.071 cas avaient été notifiés dont 8 complications neurologiques (encéphalites/myélites), 287 pneumopathies graves et deux décès. Pour les sept premiers mois de 2011, près de 14 500 cas ont été notifiés, dont 15 ont présenté une complication neurologique, 639 une pneumopathie grave et 6 sont décédés.» Si l'on observe un retour de la rougeole dans d'autres pays d'Europe, Royaume-Uni en particulier, c'est en France qu'elle est la plus forte. Elle pourrait s'accompagner d'une poussée future de la rubéole et des oreillons puisque le vaccin est commun pour ces trois maladies.

Pour Pierre Rogué, de l'Académie de médecine : *«Il est urgent de renforcer la vaccination des nourrissons et d'appliquer rigoureusement les mesures concernant le rattrapage vaccinal des enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à l'âge de 31 ans. Une information du public plus soutenue serait souhaitable.»*

Coqueluche: le vaccin perd en efficacité

Le vaccin contre la coqueluche administré aux jeunes enfants perdrait son efficacité après trois ans, selon une étude préliminaire publiée hier, dont les résultats doivent encore être confirmés par des recherches plus étendues. Cette étude a été menée sur environ 15.000 enfants du Nord/Pas-de-Calais où une épidémie de coqueluche a tué onze nourrissons et affecté plus de 8.000 personnes en 2010.

"Nous avons assez vite déterminé que la plus grande partie des enfants touchés par l'épidémie dans cette région étaient vaccinés et avaient de huit à douze ans", a expliqué le Dr David Vanon, de l'INVS Nord, principal auteur de cette communication. Il a présenté les résultats de cette étude à la 51^e conférence annuelle sur les agents anti-microbiens et la chimiothérapie (ICAAC) réunie à Lille du 17 au 20 septembre.

Dans le groupe de 15.000 enfants étudiés nous avons eu 171 cas confirmés de coqueluche dans tous les groupes d'âge et 103 dans le groupe des huit-douze ans", a dit le Dr Vanon. "Les enfants de plus de douze ans et de moins de huit ans

paraissent bien protégés contre la coqueluche tandis que les huit-douze ans étaient les plus touchés", a-t-il dit. "Nous avons aussi établi que cette vulnérabilité correspondait à une période de trois ans et plus depuis la dernière dose de rappel du vaccin", a précisé l'infectiologue.

Ces enfants avaient ainsi jusqu'à vingt fois plus de probabilités d'être infectés que ceux dont le dernier rappel de vaccination était plus récent, a-t-il estimé, soulignant que ces résultats devaient encore être confirmés. Il a aussi insisté pour dire que "le vaccin fournit une très bonne protection les deux ou trois premières années". Et même chez les vaccinés qui ont été malades, le vaccin a probablement contribué à minimiser les symptômes, selon lui, donnant une raison de plus pour se faire vacciner.

L'assassin braqueur ?

L'arme du jeune Roubaisien, assassin des deux frères Tourquennois au mois d'août est ressortie des laboratoires de balistique de la police. Cette kalachnikov, une mitrailleuse de guerre soviétique, a servi dans le braquage du centre fort d'Aniche.

Aucune trace des fonds volés n'a été retrouvée, et selon la mère du criminel, son fils était retourné « au bled » ce mois-là. Ce que confirme la société aérienne à laquelle il avait réservé les billets.

Des braqueurs décidément doués pour brouiller les pistes, laissant la police dans l'embarras.